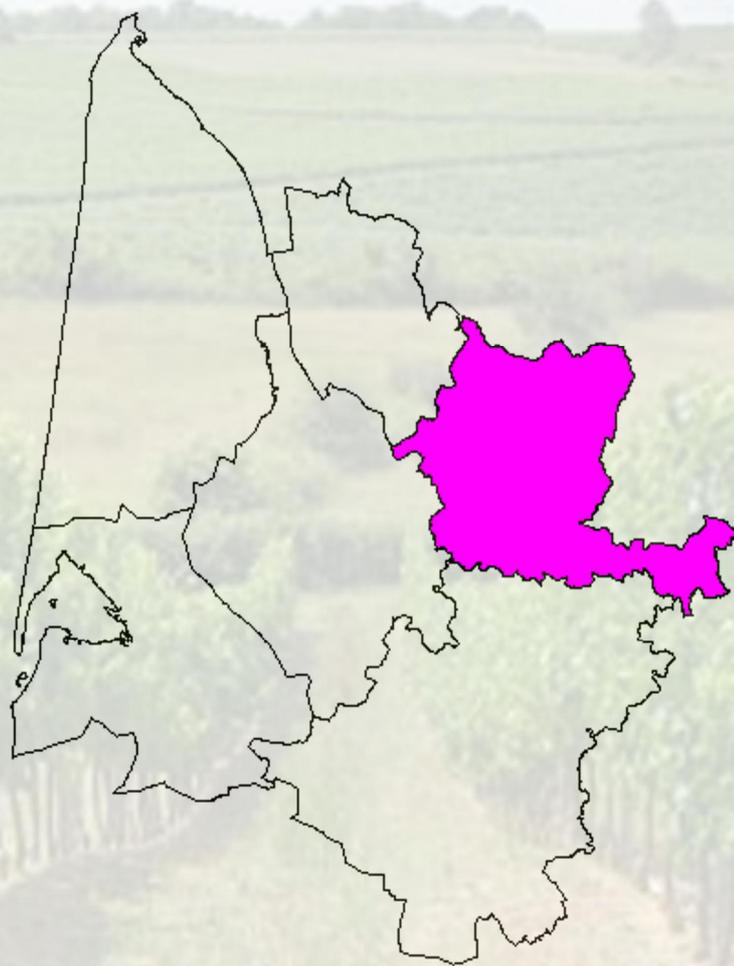


LE LIBOURNAIS

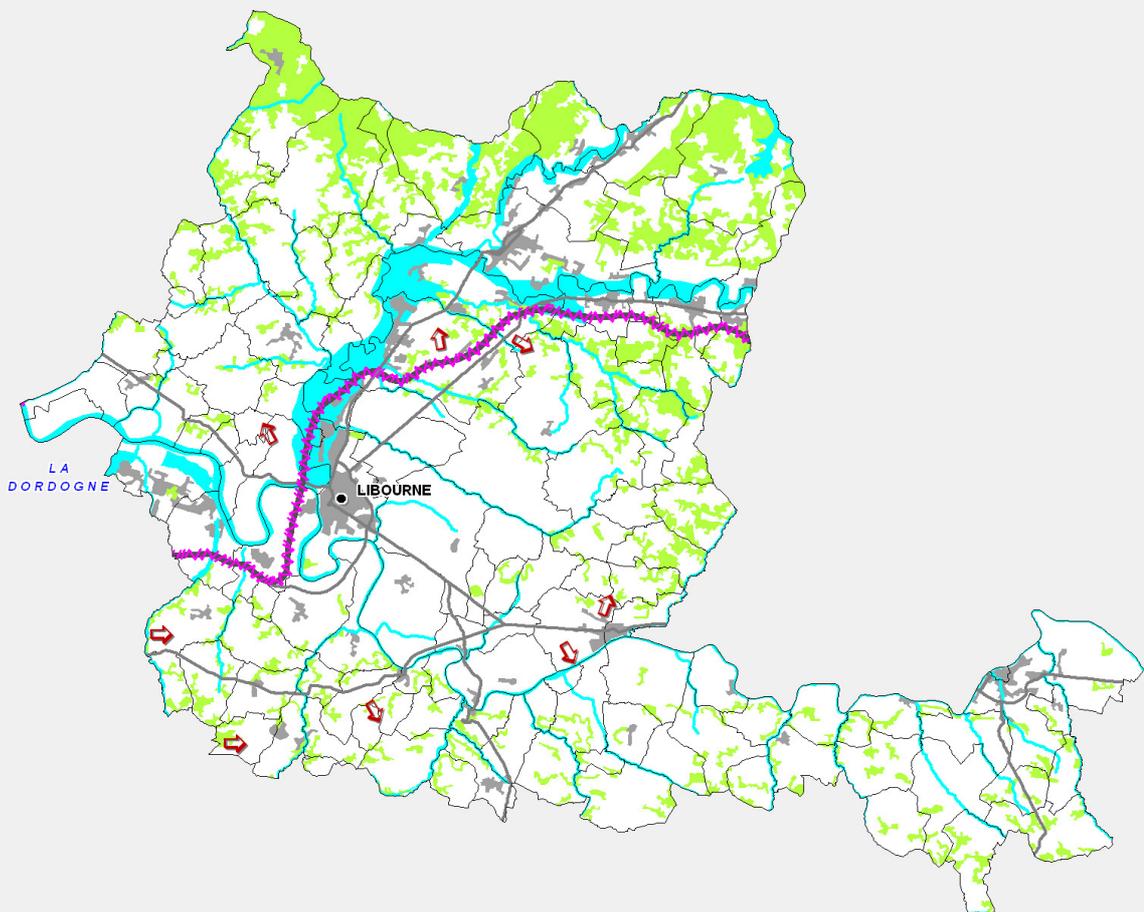


LA BIODIVERSITE	
ATOUTS	FAIBLESSES
<p>Des milieux aquatiques et des zones humides de forte valeur patrimoniale : les grandes rivières (Dordogne, Isle, Dronne) et leurs lits majeurs riches en prairies humides (palus) abritent de nombreuses espèces patrimoniales (Angélique des estuaires, Vison d'Europe, poissons grands migrants).</p> <p>Des espaces forestiers étendus au nord (Pays Gabaye, Double, Landais) et comprenant une grande variété d'écosystèmes : forêts de pins et de feuillus, landes sèches à humides, petits cours d'eau, étangs...</p> <p>Des petits habitats naturels abritant des espèces spécialisées : affleurements calcaires, stations floristiques dans les vignes.</p> <p>Les espaces d'intérêt majeur bénéficiant d'une protection forte et pérenne : Natura 2000, ENS.</p> <p>Les vallées de l'Isle et de la Dronne possèdent encore une trame bocagère et des prairies humides, sources de biodiversité.</p> <p>Ripisylve dense sur le cours d'eau le Canaudonne.</p>	<p>Une croissance urbaine qui fragmente en partie des espaces naturels.</p> <p>Les grands espaces forestiers ne bénéficiant d'aucune mesure de protection.</p> <p>Les berges de la Dordogne constituent des zones sensibles tant du point de vue des milieux que des usages (protection contre l'érosion par la rivière et fréquentation touristique).</p> <p>Obstacles à la migration de montaison de l'anguille notamment sur le Canaudonne, l'Escouach, la Saye et la Barbanne.</p> <p>Les zones humides longeant le cours d'eau la Barbanne ne bénéficient pas de protections réglementaires.</p>
OPPORTUNITÉS	MENACES
<p>Mise en œuvre des DOCOB des 11 sites Natura 2000.</p> <p>Les plans et programmes en faveur des espèces : Plan Vison, Plan Anguille, Plan Angélique...</p> <p>Une protection renforcée des zones humides grâce à la mise en œuvre du SAGE Dordogne.</p> <p>La Dordogne, l'Isle et la Dronne sont de véritables corridors écologiques suivis par de nombreuses espèces dont deux mammifères patrimoniaux (la Loutre et le Vison d'Europe).</p> <p>Une connaissance renforcée des zones humides le long de la Dordogne grâce aux études réalisées dans le cadre du contrat de rivière Dordogne-Atlantique.</p>	<p>Le changement climatique qui fragilise l'écosystème des cours d'eau (augmentation de la température de l'eau).</p> <p>Le risque de disparition d'une coupure verte entre les agglomérations bordelaise et libournaise, entre Libourne et Bergerac et entre Libourne et Les Eglisottes.</p> <p>La déprise agricole dans les deux vallées (Dordogne et Isle) constitue une menace très sérieuse pour la biodiversité.</p> <p>La prolifération des espèces invasives : Grenouille taureau, écrevisses américaines, espèces végétales...</p> <p>Les plantations de peupliers dans les zones humides déséquilibrant l'écosystème du fait de prélèvements importants d'eau par les arbres entraînant une perte de biodiversité.</p> <p>Les prairies humides de la partie aval du bassin versant du Canaudonne sont artificialisées.</p>

PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE LA GIRONDE

LIBOURNAIS

PRESSIONS SUR LES MILIEUX NATURELS



BKM
décembre 2012

© IGN

Sources : BD Carto, BD Carthage, Corine Land Cover, DREAL

RESSOURCES NATURELLES		
ESPACE	ATOUTS	FAIBLESSES
	Un territoire marqué par l'agriculture et la viticulture.	Une forte urbanisation linéaire qui fabrique du continuum bâti.
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	La réduction de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers préconisée par la loi ENE.	Une agriculture intensive en fond de vallées entraîne souvent une disparition des fossés, chemins, haies... Une taille parcellaire encore trop élevée.

EAU	ATOUTS	FAIBLESSES
	Les Plans de Gestion des Etiages Isle-Dronne et Dordogne-Vézère.	Une surexploitation des nappes profondes entraîne des dépressions piézométriques. Des écoulements faibles voire des assecs sont observés en période estivale sur les affluents de la Dordogne et de l'Isle (Virvée, Gravouse, Palais, Seignal, Barbanne, Moron, Gamage). Une alimentation en eau potable essentiellement à partir de la ressource souterraine de l'Eocène, déficitaire. Des pertes non négligeables par les réseaux AEP.
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	Le SAGE « Isle Dronne » en cours d'élaboration. Les programmes d'amélioration du rendement des réseaux. L'application du SAGE « nappes profondes » révisé. La tendance à la baisse des consommations des habitants. Les programmes d'amélioration des rendements des réseaux d'eau potable. La préservation de la ressource en eau via la charte de l'eau adoptée en 2009 par la ville de Libourne. Une tarification progressive et équitable de l'eau est notamment proposée aux libournais. La mise en œuvre du contrat de rivière Dordogne Atlantique qui a notamment pour objectifs d'améliorer la qualité de l'eau et de gérer la ressource en eau.	Le déséquilibre entre les prélèvements dans les cours d'eau et la ressource disponible remet en cause la pérennité de la vie aquatique. Une ressource en eau potable limitée, et une urbanisation contrainte au développement de ressources de substitution ainsi qu'à la réalisation d'économies d'eau.

SOL, SOUS-SOL	ATOUTS	FAIBLESSES
	Des sols de bonne valeur agronomique dans les vallées. Un sol riche en matériaux : pierre de taille, granulats surtout alluvionnaires. Des sols argilo-calcaires propices aux cépages libournais (merlot, cabernet sauvignon ou cabernet franc).	
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	cf. Diagnostic départemental Chapitre « Ressources naturelles » - partie II	cf. Diagnostic départemental Chapitre « Risques majeurs » - partie I.2. Risques mouvements de terrain

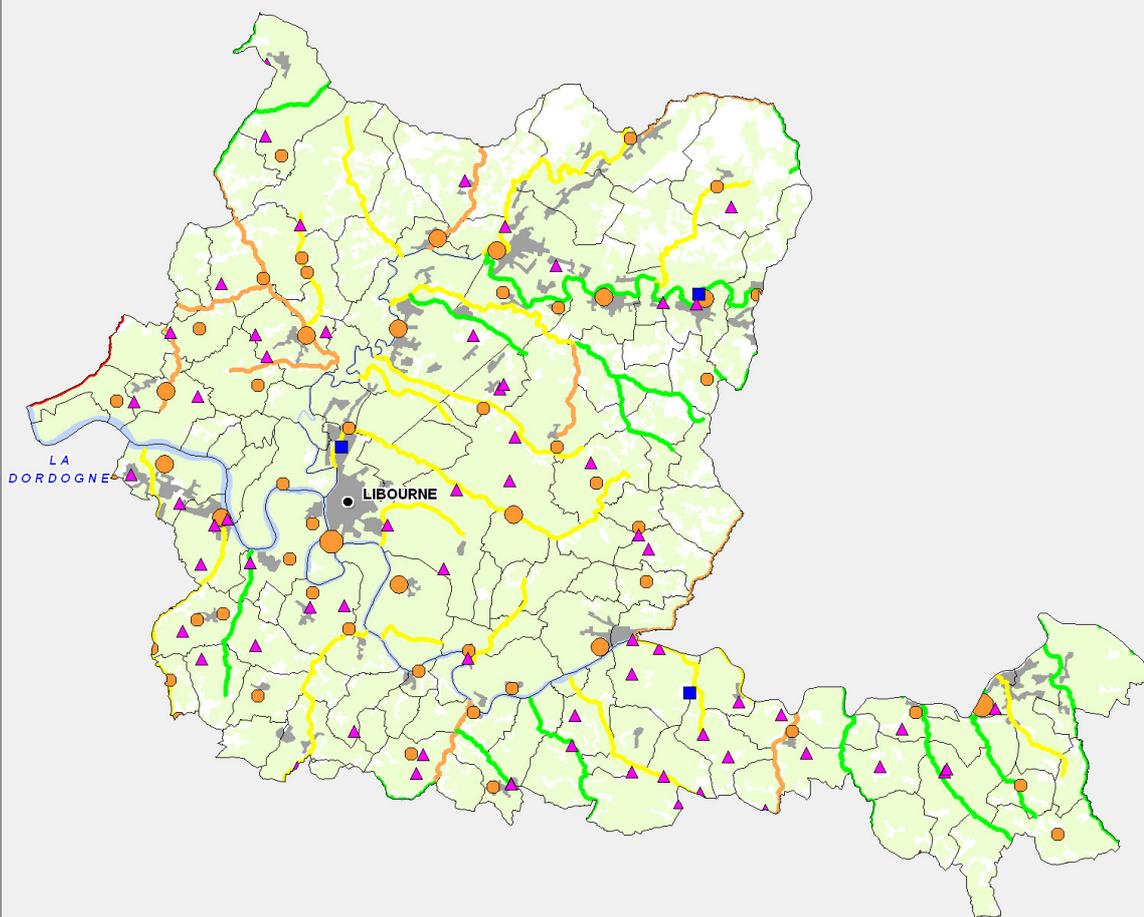
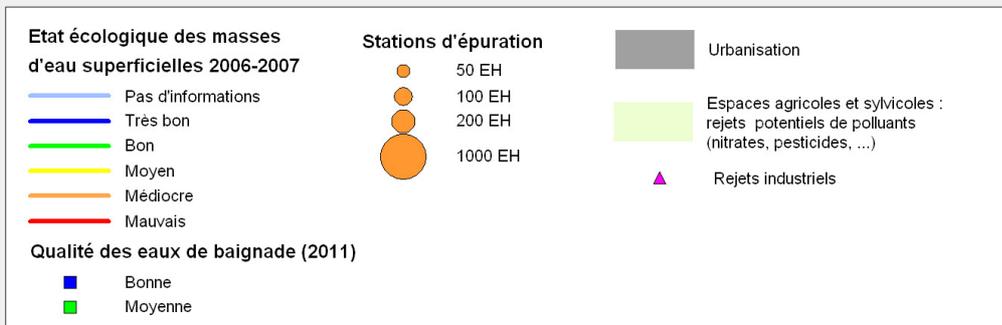
ENERGIE	ATOUTS	FAIBLESSES
	Le potentiel d'énergies renouvelables : solaire, géothermie, biomasse.	Un bâti ancien peu performant au niveau énergétique.
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	Le PCET de la Communauté de Communes du Libournais en cours d'élaboration. L'organisation de façon rationnelle de l'utilisation de la biomasse.	Une concurrence territoriale à l'accès à la ressource bois-énergie ou biomasse.

POLLUTIONS		
EAU	<p>ATOUTS – QUALITE DES MILIEUX</p> <p>Un réseau de stations d'épuration au fonctionnement satisfaisant.</p> <p>Les procédures des périmètres de protection sont en cours pour les captages non protégés aujourd'hui (Libourne, SI est Libournais).</p> <p>Une ressource en eau potable de qualité.</p>	<p>FAIBLESSES</p> <p>Un état écologique 2006-2007 des masses d'eau rivière en mauvais état pour la Virvée, médiocre pour l'Engranne, la Durèze, la Saye, le Lary, la Livenne, et dégradé pour les masses d'eau de transition de l'estuaire de l'Isle et de la Dordogne.</p> <p>Une pollution chimique est observée sur le Gestas, et l'Estey du Guâ.</p> <p>Les pollutions agricoles diffuses liées à la pression azotée, élevée dans les cantons de Coutras, de Sainte-Foy-la-Grande et de Guitres et à l'usage de produits phytosanitaires notamment pour la viticulture (Castillon-Pujols, Saint-Emilion...).</p> <p>Des pollutions diffuses liées aux rejets des chais et à l'utilisation de produits phytosanitaires dans les vignobles.</p> <p>L'assainissement individuel n'est pas toujours adapté à un sol aux faibles capacités d'infiltration associé à un manque d'exutoires pérennes.</p>
	<p>OPPORTUNITÉS</p> <p>Le SAGE « Isle-Dronne » en cours d'élaboration.</p> <p>La création de mini-stations pour les exploitations viticoles qui peuvent bénéficier à la population environnante.</p> <p>La promotion de l'agriculture raisonnée ou biologique (selon le RGA 2010, 196 exploitations d'agriculture biologique pour une surface d'environ 274.000 ares).</p>	<p>MENACES</p> <p>De nombreuses décharges sauvages recensées le long du cours d'eau du Galostre (communes de Maransin, Bayas, Guitres, Saint-Martin-de-Laye, Sablons).</p> <p>Une forte pression vinicole sur les bassins versants de l'Engranne, de la Saye, la Barbanne.</p> <p>Un retard dans l'équipement des chais avec des systèmes d'assainissement.</p>

PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE LA GIRONDE

LIBOURNAIS

PRESSIONS SUR LA RESSOURCE EN EAU



janvier 2013

© IGN

Sources : BD Cartho, BD Carthage, AEAG, Corine Land Cover, DDTM 33, ARS

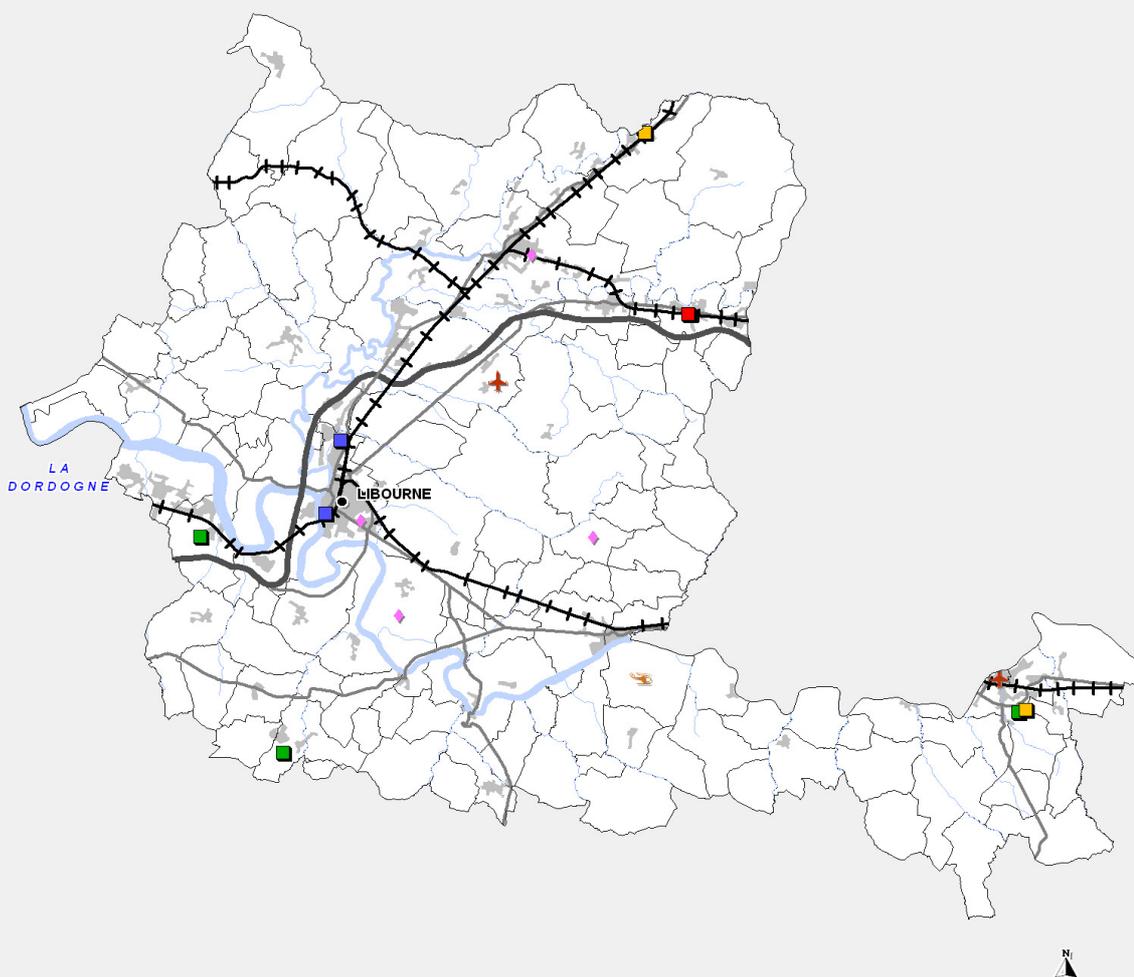
BRUIT, AIR	ATOUTS – QUALITE DES MILIEUX	FAIBLESSES
	<p>Une bonne qualité de l'air sur le territoire et une amélioration de la qualité de l'air sur Libourne entre 2004 et 2011.</p> <p>Les PEB des aérodromes de Libourne et Sainte-Foy-la-Grande.</p>	<p>Une forte dépendance à la voiture qui génère des rejets de polluants atmosphériques.</p>
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	<p>cf. Diagnostic départemental Chapitre « Pollutions » - Parties I et II</p>	<p>cf. Diagnostic départemental. Chapitre « Pollutions » - Parties I et II</p>

PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE LA GIRONDE

LIBOURNAIS

POLLUTIONS

Bruit aérien	Bruit des infrastructures de transport terrestre	Sites et sols pollués (2011)
 Aéroport - Aérodrome public	 Route principale	 Site traité avec surveillance et/ou restriction d'usage
 Hélistation	 Autoroute	 Site traité libre de toute restriction
 Aérodrome privé	 Voie ferrée	 Site en cours de travaux
 Plateforme ULM	 Urbanisation	 Site en cours d'évaluation
 Aéroport militaire		 Site mis en sécurité et/ou devant faire l'objet d'un diagnostic



juin 2012

© IGN

Sources : BD Carthage, BD Carthage,
Corine Land Cover, BASOL, DREAL

RISQUES MAJEURS		
RISQUES INONDATION	<p>ATOUPS – GESTION DE L’ALEA</p> <p>Une relative bonne connaissance du risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 62 communes soumises à un risque inondation des principaux cours d’eau (Dordogne, Isle, Dronne) sont couvertes par un Plan de Prévention du Risque inondation approuvé ou en cours de révision. - 2 atlas inondation réalisés (l’atlas de la Saye sur 6 communes non couvertes par un PPRI, et l’atlas du Lary sur 3 communes couvertes par le PPRI Isle-Dronne). 	<p>FAIBLESSES</p> <p>Un territoire sensible aux inondations par débordement de cours d’eau.</p> <p>La méconnaissance des inondations des cours d’eau secondaires peut entraîner des incidents.</p> <p>La perte de la culture du risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les barrages ont supporté des crues fréquentes, - pas d’importante crue depuis longtemps.
	<p>OPPORTUNITÉS</p> <p>Le Programme d’Actions de Prévention contre les Inondation (PAPI) de la Dordogne.</p> <p>Le TRI du Libournais et le TRI de Bergerac (Communauté de communes du Pays Foyen).</p>	<p>MENACES</p> <p>Le changement climatique fait craindre une multiplication des évènements climatiques extrêmes (tempêtes, pluies torrentielles).</p>

RISQUES MOUVEMENT DE TERRAIN	<p>ATOUPS – GESTION DE L’ALEA</p> <p>Les 7 PPR mouvements de terrain approuvés et les 4 PPR en cours d’élaboration.</p>	<p>FAIBLESSES</p> <p>De nombreuses communes soumises au risque mouvement de terrain par effondrements de carrières souterraines (Saint-Emilion, Saint-Germain-du-Puch...).</p> <p>Une des plus fortes concentrations de carrières souterraines exposant de nombreuses communes au risque mouvement de terrain.</p> <p>La vallée de la Dordogne est sensible aux phénomènes d’effondrement de falaises.</p> <p>Les coteaux de l’Entre-Deux-Mers sont soumis à un aléa fort de retrait gonflement des argiles.</p>
	<p>OPPORTUNITÉS</p> <p>Une meilleure connaissance du risque par les études d’aléa dans le cadre des PPR.</p>	<p>MENACES</p> <p>Le dérèglement climatique risque d’accroître les phénomènes de sécheresse et de mouvements différentiels des argiles.</p> <p>Une détérioration dans le temps de l’ensemble des carrières.</p>

RISQUES TECHNOLOGIQUES	ATOUTS – GESTION DE L’ALEA	FAIBLESSES
	Pas de sites SEVESO 2.	La présence de canalisations de gaz à haute pression.
	OPPORTUNITES	MENACES
	cf. Diagnostic départemental Chapitre « Risques majeurs » - partie II	Le centre d’enfouissement des déchets de Lapouyade.

PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE LA GIRONDE

LIBOURNAIS

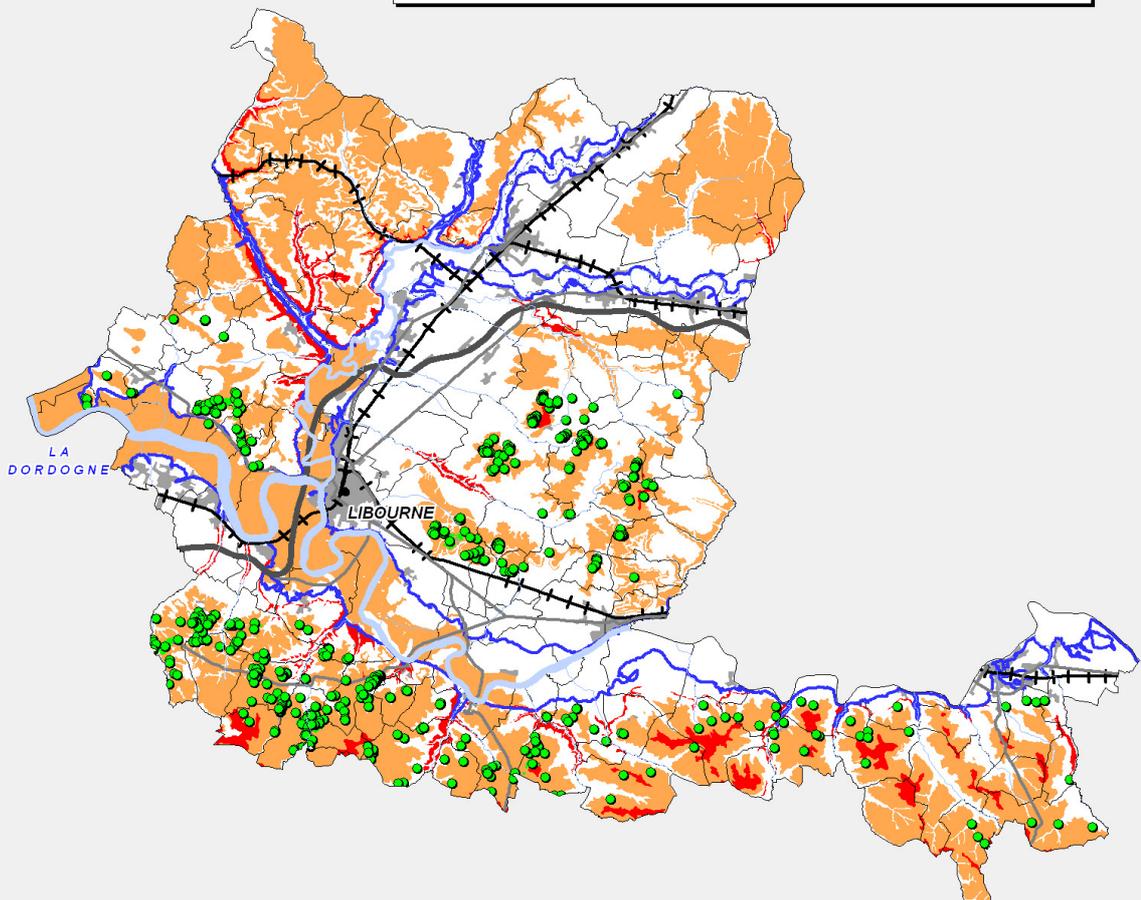
RISQUES MAJEURS

Risques naturels

-  Zone inondable (atlas, PPRI)
-  Retrait gonflement des argiles :
aléa moyen
-  Retrait gonflement des argiles :
aléa fort
-  Cavité souterraine

Risques TMD

-  Route principale
-  Autoroute
-  Voie ferrée
-  Urbanisation



PAYSAGE ET PATRIMOINE		
PAYSAGE NATUREL	ATOUTS	FAIBLESSES
	<p>Une richesse des ambiances paysagères entre vallons viticoles, coteaux boisés, et terrasses alluviales.</p> <p>La charpente paysagère des coteaux et des cours d'eau reste préservée et structurante (Tertre de Fronsac, coteaux remontant la vallée de l'Isle, mais également coteaux sur la Dordogne).</p> <p>La viticulture (notamment celle protégée) tient une grande place dans le paysage (Saint-Emilion, Fronsadais, Pomerol, Entre-Deux-Mers Nord...).</p> <p>La présence de coupures d'urbanisation sur la RD910 : maintien des respirations par la définition de zones non constructibles, valorisation des ouvertures, aménagement de points de vue.</p>	<p>La faiblesse des protections en dehors de Saint-Emilion.</p> <p>L'enfrichement des parcelles lié à la disparition progressive de l'élevage.</p> <p>Le manque de mise en valeur de la vallée de l'Isle, des berges à Guîtres et à Saint-Denis-de-Pile.</p>
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	<p>La mise en œuvre des chartes paysagères du Canton de Guîtres ou de la Communauté de Communes du Libournais.</p>	<p>La multiplication des friches viticoles dans les paysages boisés de la Double et du Landais.</p>

PATRIMOINE BATI	ATOUTS	FAIBLESSES
	<p>Un patrimoine architectural, urbain et culturel de grande qualité (architecture viticole, bastides...), reconnu, notamment avec le secteur sauvegardé et le label Unesco de Saint-Émilion, mais également avec 3 ZPPAUP approuvées ou en cours d'étude (Saint-Emilion, Libourne et Sainte-Foy-la-Grande).</p> <p>La présence de quelques ports sur la Dordogne.</p>	<p>Une vacance et une certaine insalubrité dans les centres anciens.</p> <p>Des formes urbaines et une architecture qui se banalisent : standardisation des formes urbaines, faisant peu référence à l'architecture locale, multiplication des lotissements et des zones d'activités.</p> <p>Au sud du territoire, dans l'Entre-deux-Mers et dans la vallée de la Dordogne, le développement d'extensions linéaires, d'urbanisation diffuse ou groupée.</p>
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	<p>Une meilleure maîtrise des extensions urbaines par les documents d'urbanisme et une revitalisation des centres bourgs.</p>	<p>La formation d'une continuité urbaine de Bordeaux à Bergerac par le développement des grandes agglomérations (Bordeaux, Libourne et Bergerac).</p>